



Note de service

DESTINATAIRES : PDG, PDGA, directeurs, personnels de la santé publique
Sany Maltais, coordonnatrice sécurité civile et mesures d'urgence

DATE : 14 mars 2020

OBJET : **COVID-19 – Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté.**

Vous trouverez ci-joint les mesures de prévention et contrôle des infections pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté.

Il s'agit des recommandations intérimaires, émises par le Comité permanent des maladies respiratoires sévères infectieuses (MRSI) de l'INSPQ.

La fiche d'information vous transmet des informations sur :

- la COVID-19
- les définitions de cas
- les prémisses d'un isolement à domicile
- les mesures à appliquer et recommandées pour la surveillance
- le mode de transmission
- la définition de cas aux fins de surveillance

De plus, on y retrouve les mesures à appliquer pour les personnes sous investigation, les cas probables ou confirmés, pour les contacts asymptomatiques, ainsi que l'évaluation et la gestion de risque.

Merci de bien vouloir faire suivre les informations à vos équipes respectives (interne) et à tous partenaires externes qui pourraient être concernés.

Nous demeurons disponibles en cas de questionnements. Au besoin, nous vous invitons à joindre Mme Mylène Guénard, chef de services pour la prévention et le contrôle des infections au CISSS Bas-St-Laurent au 418-330-4296.

Merci de votre collaboration.

Dr. Patrick Dolcé, président du comité directeur stratégique de PCI
Dre Danielle Moisan, présidente de la table clinique
Mme Isabelle Ouellet, DSIA et co-présidente du comité directeur de PCI
Mme Mylène Guénard, chef de service en prévention et contrôle des infections

p. j. : *COVID-19 – Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté.*
(INSPQ, Direction des risques biologiques et de la santé au travail)